

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTHE

Verbatim de la séance ordinaire du 12 mai 2020

1- Période de recueillement

Dans le but de perpétuer une tradition, la séance débute par la traditionnelle une période de recueillement. Monsieur le maire cède pour ce faire la parole au directeur général.

2- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire rappelle aux élus que les points à l'ordre du jour sont ceux discutés jeudi dernier en réunion de travail. Il demande aux élus s'ils ont pris connaissance de cet ordre du jour et si c'est conforme à ce qu'il avait été convenu. Dans l'affirmative, il demande le vote sur l'adoption de cet ordre du jour. Adopté.

3- Approbation des comptes payés et à payer

Monsieur le maire fait référence au document remis aux élus par courriel la semaine dernière. Il demande s'ils ont des questions autres à formuler que celles lors de la réunion de travail avant de procéder à l'adoption. Adopté.

4- Adoption du règlement no 208 sur la gestion contractuelle

Rappel par monsieur le maire que l'avis de motion avait été donné en décembre dernier. Il rappelle que l'objectif est de pouvoir procéder comme l'ont fait plusieurs municipalités ces dernières années et octroyer des contrats de gré à gré au-delà de 25 000 \$ comme c'est le cas actuellement. Il ajoute qu'il faut retenir 2 choses importantes : 1) La municipalité peut toujours demander des soumissions publiques ou sur invitations comme elle le fait depuis longtemps si elle juge dans certains cas qu'elle a intérêt à le faire ainsi. 2) Il sera toujours possible de faire un retour en arrière et revenir à la politique de gestion contractuelle que nous avons présentement s'il s'avère que le contenu de ce nouveau règlement nous impose éventuellement des contraintes qui seraient plus importantes que les bénéfices que la municipalité peut retirer en effectuant l'adoption de ce nouveau règlement. Adopté.

5- Adoption du règlement no 209 sur la circulation (RMH)

Monsieur le maire mentionne qu'il s'agit d'un règlement RMH, c'est donc dire qu'il s'agit d'un même règlement qui est adopté à l'ensemble des municipalités de la MRC et qui est appliqué par conséquent uniformément par les services policiers de la SQ sur tout le territoire de Vaudreuil-Soulanges. Il demande à madame Baril si d'autres éléments sont à ajoutés. Cette dernière mentionne que le résumé est complet. Adopté.

6- TECQ 2014-2018

Un rappel est effectué à l'effet que comme mentionné en réunion de travail, il s'agit essentiellement de la même résolution qui avait été adoptée en décembre dernier mais qui correspond à une nouvelle programmation de travaux afin de permettre de rencontrer des détails administratifs qui sont différents par rapport à la TECQ précédente. Tel que mentionné, ça ne change en rien le montant total que la municipalité perçoit de ce programme gouvernemental fédéral/provincial. Adopté.

7- Entretien du réseau routier municipal – Nivelage et ajout de pierre

Comme tous les ans, il est nécessaire d'effectuer ce type de travaux. La résolution vise à autoriser ces travaux pour la prochaine saison et d'autoriser l'ajout de pierre si cela s'avère nécessaire à certains endroits. Le DG, ajoute les précisions que le nivelage a aussi parfois besoin d'être refait à certains endroits à l'automne et que la saison englobe aussi cette période de l'année. Le DG ajoute aussi que selon les dernières estimations, peu d'endroits cette année nécessitent l'ajout de pierre d'accotement. Adopté.

8- Entretien du réseau routier municipal – rapiéçage en béton bitumineux

Monsieur le maire mentionne que dans l'élaboration de son budget, le conseil a prévu comme il le fait tous les ans, une somme pour s'assurer du rapiéçage d'asphalte aux endroits nécessaires sur nos routes. Le montant prévu cette année est de 60 000 \$, ce qui pourrait être moins au final car l'objectif est d'effectuer des travaux de rapiéçage que si ce n'est nécessaire. De plus, nous pouvons présumer que le prix du bitume devrait être moins élevé cette année, ce qui devrait faciliter à s'en tenir à ce montant et peut-être moins. Adopté.

9- Entretien du réseau routier municipal – Remplacement de 3 ponceaux de traverse de chemin (chemin Saint-Henri)

Monsieur le maire mentionne à ce sujet qu'il y a 3 ponceaux sur le chemin Saint-Henri qui ont été identifiés pour devoir être remplacé. Ces travaux devront être faits avant de procéder aux réparations d'asphalte. Il est mentionné que la résolution vise à donner le mandat à l'administration municipale de procéder à l'achat du matériel nécessaire pour effectuer ces travaux et de demander des soumissions à nos entrepreneurs locaux en excavation pour les réaliser et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Adopté.

10- Entretien du réseau routier municipal – Nettoyage de fossés

Monsieur le maire fait le lien avec une discussion tenue lors de la dernière séance de travail en mentionnant que le conseiller Carl Dupras a fait valoir que le maintien de nos routes en bon état dépend beaucoup de drainage de nos chaussées par des fossés qui sont nettoyer des débris de terre, feuillages ou pierre qui s'y accumulent. Certains fossés ont déjà été identifiés comme devant nécessiter un nettoyage (exemple : chemin Saint-Henri) et les vérifications si à d'autres endroits il y a lieu d'intervenir à ce sujet

cette année (exemple : à l'extrémité de Saint-Guillaume sur le tronçon de ce chemin qui est de juridiction de la municipalité). Adopté.

11- Plan de remplacement des habits de combat du Service incendie – Achat 2020

Monsieur le maire indique que c'est un plan que nous avons depuis de nombreuses années afin que tous les habits de combat ne soient pas à être remplacés la même année. L'achat se fait par un regroupement de plusieurs municipalités de la région afin d'obtenir un meilleur pouvoir d'achat, ce qui nous a bien servi ces dernières années. Le DG précise pour sa part que la résolution vise le remplacement de 3 habits de combat.

12- Correspondance

Monsieur le maire indique n'avoir rien en correspondance à déposer lors de la présente séance. Il demande ensuite au DG si pour sa part il y en a. Ce dernier affirme que non. En ce qui concerne la DGA, elle mentionne avoir reçu un accusé de réception de la CPTAQ pour un dossier en cours et une lettre d'un citoyen qui est une réponse à un avis qu'il avait reçu.

13- Période de questions

Aucune assistance

14- Levée de la séance

Monsieur le maire indique que l'ordre du jour a été traité en totalité et demande le vote pour lever la séance. Adopté.